

Finissons-en avec la discrimination!

Les écarts de salaire entre femmes et hommes sont particulièrement élevés dans l'industrie des denrées alimentaires, des boissons et du tabac.

14 juin, grève des femmes dans toute la Suisse. Des centaines de milliers de femmes descendent dans la rue. «Il faut enfin passer des paroles aux actes», explique Yvonne Hutzli, économiste d'Unia, au séminaire du syndicat sur les salaires.



40%

proportion de femmes travaillant dans l'industrie alimentaire et des boissons.

13%

montant qu'une femme gagne en moins qu'un homme, pour le même travail et à performance égale.

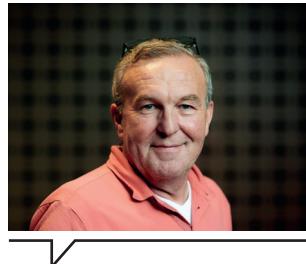
700 francs

montant mensuel que les femmes devraient gagner en plus par rapport à aujourd'hui.

Gabriela Baumeler,
coprésidente de la représentation du personnel d'Heineken

«C'est vraiment le moment d'instaurer l'égalité et la transparence salariales. Chez nous aussi, on parle beaucoup entre collègues de la discrimination des femmes. Il est important qu'Unia s'en occupe.»

REVENDICATION D'UNIA:
+2% pour toutes les femmes de la branche.



Armin Schmid,
coprésident de la représentation du personnel d'Heineken

«Les séminaires sur les salaires sont une bonne chose. Des économistes nous donnent beaucoup d'informations utiles. Et des collègues d'autres entreprises nous parlent de leurs expériences. Nous en profitons beaucoup.»

NESTLÉ BÂLE

6 emplois sauvés!

Choc pour le personnel du site bâlois: Nestlé voulait supprimer 100 emplois.

Lors de la procédure de consultation, la représentation du personnel a fait des calculs, soumis des propositions et fait des présentations devant la direction. Bilan de Dirk Fuchs, président de la commission du personnel, qui s'est beaucoup investi

pour cette cause: «Au moins, six emplois ont été sauvés. De plus, nous avons sensiblement amélioré le plan social: les indemnités ont quasiment doublé, et la retraite anticipée est devenue possible dès 58 ans. Tout cela grâce au précieux soutien d'Unia.»

IMPRESSION

Éditeur Syndicat Unia, Industrie alimentaire, Weltpoststrasse 20, 3000 Berne 15

Contact Teresa Dos Santos Lima-Matteo, teresa.matteo@unia.ch, 031 350 24 14

Traduction Sylvain Bauhofer
Rédaction et graphisme www.komform.ch

Photos Manu Friederich (p. 1 et 4), Adobe Stock (p. 2), Shutterstock (p. 4)

Pour lire la dernière édition de ce bulletin d'Unia: unia.ch/bulletin-alimentunia

2 | 2019

ALIMENTUNIA

BULLETIN UNIA DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET DES BOISSONS

UNIA

Augmentez nos salaires!

La conjoncture est bonne, les bénéfices explosent. «L'heure est venue pour nous d'en profiter», disent les salarié-e-s de l'industrie dans les enquêtes d'Unia.

30 août, séminaire sur les salaires d'Unia: des économistes analysent la situation dans l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac. D'une part, l'industrie est florissante: sa production a même augmenté de 3,9% en 2018! D'autre part, les salaires corrigés de l'inflation se contractent dans la branche, de -1,3% en 2017/18.

Cette année, pour mieux faire valoir leurs revendications, différentes commissions du

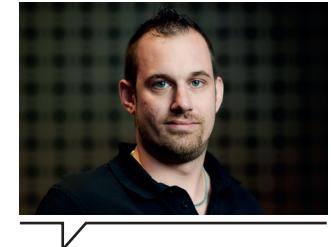
personnel organisent avec Unia une enquête salariale dans leur entreprise. Avec un grand succès auprès des travailleurs/-euses.

Les réactions sont claires: les rémunérations doivent augmenter en général, et de façon substantielle. «Comme les revendications trouvent un large soutien auprès du personnel, les directions ne pourront pas les prendre à la légère», souligne Teresa Matteo, responsable de branche d'Unia. ■

LU DANS LA PRESSE

«Pas d'excuses pour ne pas augmenter les salaires»

Titre d'un article du quotidien bernois «Der Bund» mettant en garde les employeurs.



David Hofmann,
président de la commission ouvrière de Sucre Suisse SA à Aarberg

«85% des ouvriers sont mécontents de l'évolution des salaires des dernières années. D'où leur exigence d'une hausse de salaire de 2,5%.»



Stefan Kleyer,
président de la commission d'entreprise de Feldschlösschen

«Près des trois quarts des personnes sondées n'étaient pas satisfaites des hausses de salaire de 2019. Et veulent à présent une augmentation substantielle.»



Frank Behrendt,
membre de la commission du personnel de Wander SA

«En quelques jours, plus de 100 employé-e-s ont complété l'enquête. Ils demandent des augmentations générales – et que l'entreprise compense la hausse des primes des caisses-maladie.»

REVENDICATION D'UNIA:
au moins 120 francs par mois ou +2,0% pour toute les personnes occupées dans l'industrie alimentaire.

Avantages de la nouvelle CCT de Chocosuisse

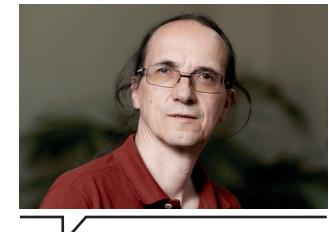
La nouvelle CCT qu'Unia a négociée avec l'association patronale Chocosuisse procure aux salarié-e-s de réels avantages par rapport aux dispositions légales.

	CCT de l'industrie du chocolat	Loi
Congé maternité	16 semaines, payé à 100%	14 semaines, payé à 80%
Congé paternité	5 jours	Pas de congé paternité
Durée du travail	41 h/semaine	45 h/semaine
Supplément pour heures supplémentaires/travail supplémentaire	Supplément pour heures suppl. 25%: si la durée du travail est dépassée sur 12 mois Si compensation par un congé: 25% de salaire ou de temps	Supplément pour heures supplémentaires: Congé d'égale durée; Paiement: 25% de supplément Supplément pour travail supplémentaire: 25% dès 46 ^e heure hebdomadaire
Travail de nuit (23h00–06h00)	supplément de salaire de 30% + compensation en temps de 10%	Travail de nuit temporaire: supplément de salaire de 25% Travail de nuit régulier: supplément en temps de 10%
Travail du samedi	supplément de salaire de 12%	–
Travail du dimanche	supplément de salaire de 75% (option: 50% en espèces, 25% en temps libre)	Travail du dimanche temporaire: supplément de salaire de 50% Travail du dimanche régulier: pas de supplément
Travail du soir (20h00–23h00)	supplément de salaire de 30% ou compensation en temps, selon accord	pas de supplément
Vacances	jusqu'à 20 ans: 6 semaines; jusqu'à 49 ans: 5 semaines; dès 50 ans: 5 semaines et 2 jours; dès 60 ans: 6 semaines	jusqu'à 20 ans: 5 semaines dès 20 ans: 4 semaines
13^e salaire	garanti	non garanti

Les employé-e-s des entreprises suivantes bénéficient de la nouvelle CCT:
Chocolat Alprose SA, Barry Callebaut Suisse SA, Chocolat Bernrain AG, Chocolats Camille Bloch SA, Chocolats et Cacaos Favarger SA, Max Felchlin AG, Gysi AG Chocolatier Suisse, Gysi AG, Mondelez Suisse, Fabriques de chocolat Lindt & Sprüngli, Maestrani AG, Nestlé Suisse SA (Broc), Chocolat Stella SA.

«Sans Unia, pas de bonnes conditions de travail»

Nino Bonansegna, militant engagé d'Unia depuis 1982 chez Mondelez, prend sa retraite anticipée. Son commentaire à chaud sur six mots-clés, à l'heure du départ.



Nino Bonansegna,
logisticien chez Mondelez

Agenda

Ce qu'Unia va faire prochainement dans l'industrie alimentaire.

Négociations salariales dans les entreprises

Unia négocie directement avec les directions, ou aide les commissions du personnel à mener de fructueuses négociations. Par exemple en organisant des séminaires sur les salaires ou des réunions d'entreprise.

CCT du secteur de la boulangerie

Les boulangeries versent de bas salaires, parfois de 3500 francs seulement par mois. Unia veut que les choses changent et souhaite redevenir partie contractante de la CCT avec les employeurs de la branche.

Négociations conventionnelles chez Froneri

En 2016, Nestlé et le fabricant britannique de crèmes glacées R&R ont créé ensemble la coentreprise (joint venture) Froneri. L'heure est venue d'adapter sa CCT.